La Maison consulaire

soutenons la restauration de notre patrimoine

La richesse architecturale de Pézenas a très tôt été reconnue, avec la protection d'une quarantaine de Monuments historiques. L'État a aussi inscrit, dès 1965 le centre ancien de Pézenas sur la liste des Secteurs Sauvegardés. De nombreux bâtiments protégés sont aujourd'hui des propriétés communales et abritent des services publics comme la Mairie, installée après la Révolution dans l'ancien collège des Oratoriens, l'hôpital, dans l'ancien couvent des Ursulines, la perception, le théâtre, l'hôtel de Peyrat… Parmi ces bâtiments, l'ancienne Maison consulaire occupe, avec son beffroi, une place à part au cœur de la cité médiévale. Ce bâtiment monumental, dominant l'ancienne place du marché au blé, est à lui seul un résumé de l'histoire de la cité : ville de foire au Moyen Âge, puis résidence des Montmorency, Gouverneurs du Languedoc. Si aujourd'hui, au plus fort de la saison estivale, s'y croisent des visiteurs venus de l'Europe entière, ce lieu est surtout, pour les piscénois les plus anciens, le souvenir des jeux sur la place appelée alors « La poissonnerie », l'exploration des souterrains, le tribunal de commerce, le fameux tournage de Cartouche. Il y a plus de 30 ans, la Maison des Métiers d'Art a été installée dans l'avant-corps de la maison consulaire et au pied du beffroi, confortée plus tard par les Ateliers d'Art de France qui y affirment l'excellence de l'artisanat français, elle y imprime une vocation culturelle.

Un patrimoine à conserver et à réinvestir

La profusion d'édifices communaux remarquables nécessitant un entretien constant mais aussi des travaux plus conséquents, a un impact important sur le budget municipal. Afin de faire face à des investissements multiples, la Ville s'est appuyée sur Pierre-Jean Trabon, Architecte du patrimoine et Architecte en chef des Monuments historiques pour réaliser des études de diagnostic sur plusieurs bâtiments : le Musée, la Collégiale et la Maison consulaire. L'îlot de la Maison consulaire, composé du beffroi, de l'avant-corps monumental, de la chapelle Saint-Roch et des vestiges de l'hôtel particulier situé à l'arrière, a fait l'objet d'investigations poussées en 2020 : plusieurs plafonds peints ont été identifiés, la présence de l'ancienne ruelle de la Boucherie a été confirmée, la possibilité de faire communiquer l'ensemble des bâtiments et de les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite a été étudiée. Le coût des travaux a été estimé et un phasage pluriannuel a été déterminé.

Un nécessaire phasage des travaux

La première phase doit assurer la mise hors d'eau des bâtiments ; elle a démarré en octobre 2023 et devrait se terminer avant l'été 2024. Elle permettra la mise en sécurité du beffroi : les anciens tirants métalliques seront remplacés et les maçonneries seront consolidées par l'injection d'un coulis de chaux. Un volet sera placé à l'emplacement de l'ancienne horloge. Les toitures, plus de 400 m², seront refaites selon des méthodes traditionnelles : pare-feuilles et tuiles de courant et de couvert ou bien tuiles posées sur un voligeage protégé par un pare-pluie. Enfin la corniche et les rampants du fronton recevront un habillage de plomb. Ces travaux, d'un montant de près de 400 000 €, ont été confiés à l'entreprise RBMH de Fontanès (46), qualifiée pour intervenir sur les monuments historiques, suite à l'appel d'offres lancé en juillet 2023. La conduite du chantier est assurée par Maëlle Ferrieu, architecte du patrimoine, collaboratrice de M. Trabon. La DRAC apportera une contribution financière de 119 634 €, la Région une aide de 35 890 € et le Conseil départemental une subvention de 23 900 €. La deuxième phase d'un montant équivalent, concernera l'étanchéité de la terrasse et la restauration de la balustrade ainsi que le traitement des façades de l'avant-corps et de la chapelle donnant sur la rue Canabasserie. Elle

fera suite aux travaux actuellement en cours. Le montant de l'ensemble des travaux extérieurs s'élèvera à environ un million d'euros. La municipalité souhaite donner une vocation culturelle à cet ensemble patrimonial ; la vaste salle des États du Languedoc, ouvrant sur la place Gambetta, au premier étage, sera ouverte au public qui pourra découvrir, grâce à un dispositif audiovisuel, le déroulement d'une séance rassemblant les représentants du roi, la noblesse locale, le clergé et les communes de la province. Le bâtiment pourrait accueillir dans ses vastes salles, des expositions à caractère patrimonial et artistique, des formations, des ateliers pédagogiques… Ce ne sont que quelques pistes, les élus ont la volonté d'associer la population à la réflexion sur le projet final qui occupera 520 m² environ.

Apportons notre pierre à cet édifice

Afin de permettre à chacun de soutenir ces travaux, essentiels pour le devenir de ce bâtiment cher au cœur des piscénois, la Ville a signé, en septembre 2023, une convention avec la Fondation du Patrimoine qui soutient une quarantaine de projets dans l'Hérault. Chaque don, qu'il soit de 20 € ou de 1 000 € est important ! Chaque donateur pourra bénéficier d'une déduction fiscale de 66 % pour les particuliers ou de 60 % pour les sociétés. Vous trouverez de plus amples renseignements dans le dépliant joint à ce bulletin.

Christine Catala